

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	5 <sup>ème</sup>
Nom de site	LACEPEDE MONGE	Numéro	751354
Adresse du site	3, rue Dolomieu	Hauteur	R+6 (22.80m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout des fréquences 800 et 900MHz sur un site existant en 4G (1800/2100/2600MHz)		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts ; Free présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	07/03/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	07/04/2022

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 3G, 4G et 4G+ et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout des fréquences 800MHz (4G) et 900MHz (2G/3G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz) orientées vers les azimuts 90°, 210° et 330°		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 5.50m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+6 22m 210°
Estimation	2G/3G/4G: 90° < 4V/m - 210° < 3V/m - 330° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	24.7m		

#### Incidence visuelle

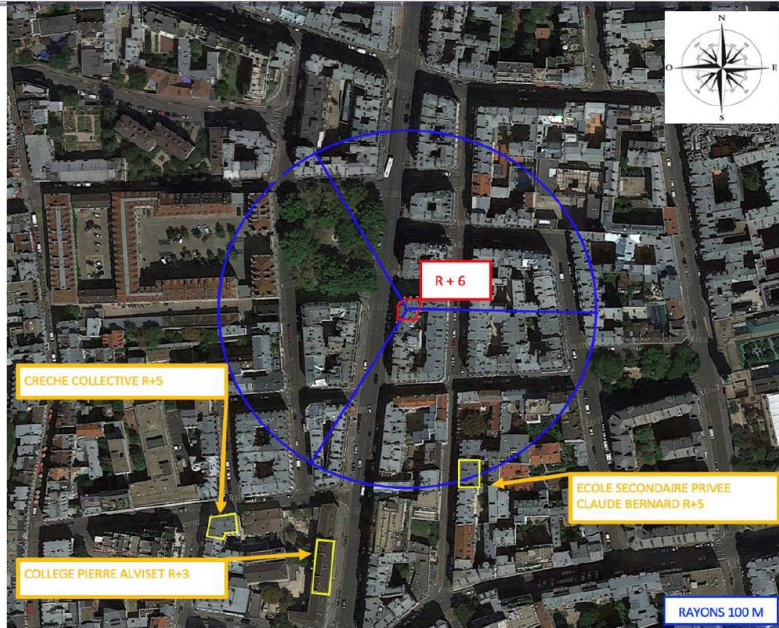
Description des antennes et intégration paysagère	Les 3 antennes existantes seront remplacées par 3 antennes d'aspect et de dimensions équivalentes.
Zone technique	Ce projet consiste également à rajouter des modules « radio » sur le bâtiment Ces modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique SFR à proximité des antennes (pas d'impact visuel)

**Date :**

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

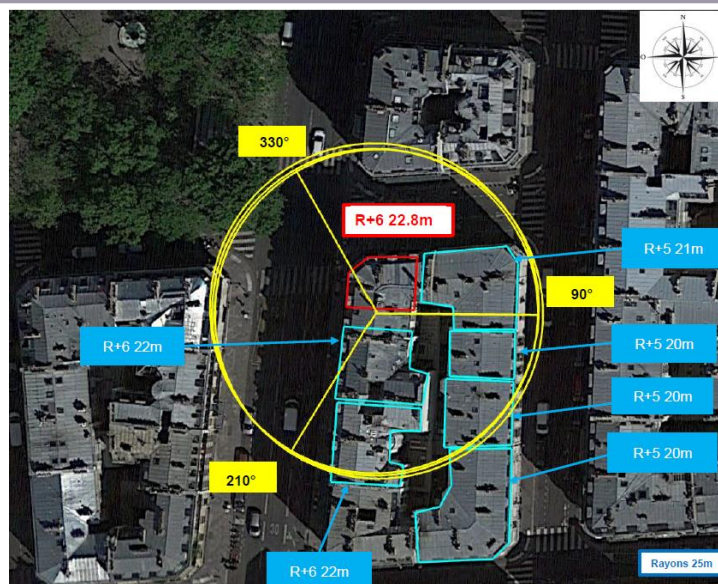
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Secondaire Privée Claude Bernard	34 rue de la Clef 75005 Paris	23m	Non	87m	0.090V/m
Crèche collective	5 rue de L'Épée de Bois 75005 Paris	16m	NON	83 m	0.037V/m
Collège Pierre Alviset	88 rue Monge 75005 Paris	20m	NON	82m	1.462V/m

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

### ❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris *entre 0 et 1 V/m*.

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 90°	Azimut 210°	Azimut 330°
<b>Niveau Maximal</b>	<i>entre 3 et 4 V/m</i>	<i>entre 2 et 3 V/m</i>	<i>entre 2 et 3 V/m</i>
<b>Hauteur</b>	22.5 m	21.5 m	22.5 m

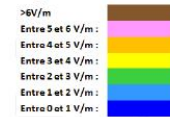
### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

#### i. Azimut 90°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



#### Légende



## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

Photo du site vu depuis la rue



**Vue des Azimuts**

**Azimut 0 :90°**

**PAS DE PHOTO DISPONIBLE**

**Azimut 1 :210°**

**PAS DE PHOTO DISPONIBLE**

**Azimut 2 :330°**

**PAS DE PHOTO DISPONIBLE**